

Coalition pour la transformation des systèmes alimentaires par l'agroécologie

1. Contexte

Les systèmes agricoles et alimentaires actuels font face à des défis majeurs en matière environnementale, climatique et sanitaire, tout en devant répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les systèmes alimentaires sont de plus en plus impactés par le changement climatique. Dans le même temps, ils contribuent pour un tiers aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et certaines pratiques agricoles participent à l'érosion de la biodiversité, à la pollution de l'environnement, à la dégradation des terres et à la raréfaction des ressources en eau. Plus de 800 millions de personnes souffrent encore de la faim, deux milliards présentent des carences en micronutriments et deux milliards sont en surpoids ou obèses, alors qu'un tiers des denrées alimentaires produites sont perdues ou gaspillées à l'échelle de la planète. Les moyens de subsistance précaires et les inégalités sociales auxquels sont confrontés de nombreux agriculteurs et travailleurs des systèmes alimentaires exacerbent leurs difficultés à assurer une nutrition adéquate pour tous.

L'agroécologie, y compris l'agriculture régénérative qui respecte les 13 principes définis par le Groupe d'Experts de Haut Niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE), peut constituer un levier puissant pour résoudre ces défis majeurs et apporter des solutions durables aux enjeux de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, du changement climatique, de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et de la lutte contre les maladies zoonotiques, en œuvrant à une transformation des systèmes agricoles et alimentaires compatible avec les Objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris sur le climat, les objectifs post-2020 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et ceux de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD). Les principes de l'agroécologie s'appliquent à toutes les formes d'agriculture et de production alimentaire durables, y compris les systèmes d'élevage, de culture, et pastoraux, l'agroforesterie, la pêche, l'aquaculture, etc...

L'application de ces principes contribue également à améliorer l'égalité des genres et à rendre l'agriculture plus attrayante pour les jeunes, tout en créant des revenus et des conditions de vie décentes et en contribuant à une alimentation saine dans le cadre de systèmes alimentaires durables.

Diverses initiatives et politiques sur le terrain attestent du potentiel des approches agroécologiques pour répondre aux multiples défis auxquels font face les systèmes alimentaires. Il en va ainsi, par exemple, des initiatives mondiales « Scaling-up agroecology » ou « 4 pour Mille », de l'Accélérateur de la Grande Muraille verte au Sahel, de l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique occidentale soutenue par la CEDEAO, de la Plateforme de partenariat pour la transformation agroécologique (TPP), du « Community-managed Natural Farming » en Andhra Pradesh ou d'autres programmes mis en œuvre par les gouvernements, les organisations de producteurs et de la société civile ou les institutions de recherche sur tous les continents.

2. Adhésion

En avril 2022, les membres de la coalition comprennent 32 pays et 59 organisations, dont des organisations paysannes ; Organismes de recherche ; les organisations des peuples autochtones ; Organisations des Nations Unies ; Organisations philanthropiques ; Organisations de la société civile (voir liste en annexe).

3. Objectif et fonctions de la coalition

L'objectif de la Coalition est d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires par l'agroécologie, guidée par les 13 principes de l'agroécologie définis par le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) qui sont alignés sur les 10 Éléments d'agroécologie adoptés par les 197 membres de la FAO en décembre 2019.

Les fonctions et la valeur ajoutée de la Coalition Agroécologie :

La Coalition soutiendra la mise en œuvre de trajectoires nationales pour la transformation du système alimentaire par l'agroécologie dans trois domaines :

a) Co-création et échange de connaissances

- S'engager dans la recherche transdisciplinaire, l'innovation interculturelle et la co-conception avec les différents acteurs
- Faciliter le renforcement des capacités, y compris l'apprentissage entre pairs entre les pays (par exemple, sur les politiques agroécologiques) et entre les organisations.
- Présenter les meilleures pratiques en agroécologie ainsi que des cadres de suivi et d'évaluation holistiques
- Documenter les analyses coûts-avantages de l'agroécologie
- Contribuer au co-apprentissage entre scientifiques, décideurs politiques et acteurs de la société civile
- Contribuer à la transformation du genre et promouvoir des opportunités inclusives de genre

b) Rechercher des investissements accrus en agroécologie

- Catalyser des investissements coordonnés pour une action collective
- Contribuer à l'accompagnement d'initiatives agroécologiques (conseils d'experts, mise en relation, facilitation de l'accès aux financements, etc.)
- Assurer un soutien adéquat aux mouvements et réseaux d'agroécologie, y compris les organisations de petits agriculteurs, de femmes, de jeunes, de peuples autochtones et de communautés locales pour faire progresser l'agroécologie

c) Rechercher un engagement politique et un engagement accru dans la transformation agroécologique

- Mobiliser la volonté politique pour la transformation du système alimentaire par l'agroécologie
- Stimuler l'intégration de l'agroécologie dans les organisations internationales et autres forums internationaux
- Recueillir les engagements des membres de la Coalition et accroître la visibilité de l'agroécologie et des engagements des membres
- Promouvoir l'adoption de l'agroécologie à travers des initiatives territoriales à grande échelle
- S'allier avec les acteurs de la biodiversité, du climat, de l'eau, des territoires durables pour favoriser la transformation agroécologique

4. Principes de gouvernance et structure

- La Coalition est une « coalition de volontaires ». La Coalition est ouverte aux membres qui s'engagent à mettre en œuvre la transformation du système alimentaire par l'agroécologie en harmonie avec les 13 principes de l'agroécologie en signant la Déclaration d'engagement. Cela peut inclure des membres qui ne mettent pas encore en œuvre tous les 13 principes lorsqu'ils rejoignent la Coalition, mais qui s'engagent à progresser vers cet objectif.
- La gouvernance de la Coalition doit refléter les 13 principes de l'agroécologie. Elle doit être inclusive, participative et impliquer tous les types d'acteurs.
- La Coalition visera à diffuser et à mettre en œuvre les recommandations politiques du CSA sur les approches agroécologiques et autres approches innovantes.
- La prise de décision se fera par la recherche d'un « large consensus », c'est-à-dire qu'une grande majorité des membres sont d'accord ou peuvent « accepter » les propositions.
- La Coalition fera des rapports volontaires sur les progrès au Comité de la sécurité alimentaire mondiale et à d'autres organes, le cas échéant.
- Le Groupe des amis de l'agroécologie continuera à jouer un rôle important dans la promotion de l'agroécologie dans les agences basées à Rome et dans la mise en valeur du travail de la Coalition. Des interactions régulières auront lieu entre la Coalition, et en particulier le groupe de travail politiques (voir ci-dessous), et le Groupe des amis de l'agroécologie.
- L'initiative de mise à l'échelle de l'agroécologie hébergée par la FAO sera une partie importante de la Coalition.

Des efforts seront déployés pour engager davantage de membres de toutes les régions (voir la fonction du Secrétariat à la section 6).

5. Groupe de pilotage

Un groupe de pilotage inclusif sera sélectionné parmi les membres et rendra compte à l'ensemble des membres, avec des coprésidents tournants, dont 1 représentant de pays et 1 d'un autre groupe d'acteurs. Les différentes régions et catégories de parties prenantes seront invitées à sélectionner qui les représentera au sein du groupe de pilotage. Ce processus débutera en février 2022 et la composition du groupe de pilotage sera approuvée lors de la deuxième réunion des membres de la Coalition en mars 2022.

En attendant, un Comité de Pilotage intérimaire a été approuvé par la première réunion des membres de la Coalition le 15 décembre 2021. Il est composé de 4 pays membres (un par continent) et d'un membre par groupe d'acteurs (organisations paysannes, organisations de peuples autochtones ; organisations de recherche ; organisations des Nations Unies ; organisations philanthropiques ; organisations de la société civile) pour faciliter le fonctionnement initial de la Coalition.

Les personnes suivantes constituent le groupe de pilotage intérimaire :

- Afrique: Amb. Papa A. Seck, Sénégal
- Asie: Leocadia Sebastian, Philippines
- Europe: Madeleine Kaufmann, Suisse
- Amérique Latine: Santiago Argüello Campos, Mexique
- Organisations paysannes: Esther Penunia, Asian Farmers Association
- Organisations des peuples autochtones: Francisco Rosado May, Indigenous Partnership

- Organisations des NU: Ronnie Brathwaite, FAO
- Organisations de recherche: Philippe Vaast, Agroecology Participatory Partnership Platform (TPP)
- Organisations philanthropiques: Lauren Baker, Global Alliance for the Future of Food
- Organisations de la société civile: Matthias Geck, Biovision Foundation

6. Groupes de travail

Afin de commencer à opérationnaliser la Coalition et à faire avancer son travail, 4 groupes de travail initiaux ont été formés et les membres de la Coalition ont été invités à rejoindre le ou les groupes de travail auxquels ils souhaitent contribuer. Ceux-ci sont:

1. Recherche, co-innovation et développement des capacités
2. Politiques
3. Investissement/Financement
4. Communication et plaidoyer
5. Mise en œuvre de programmes d'agroécologie

Les groupes de travail détermineront leur propre mode de fonctionnement et feront régulièrement rapport au groupe de pilotage. Des groupes de travail supplémentaires (par exemple, un groupe de travail sur l'engagement du secteur privé) peuvent être formés le cas échéant.

7. Secrétariat

Les membres de la Coalition décideront de la mise en place d'un Secrétariat rapportant au groupe de pilotage. Le secrétariat sera hébergé par une organisation existante, mais devrait fonctionner comme un secrétariat indépendant, ne rendant compte qu'au groupe de pilotage. Les propositions d'hébergement du Secrétariat seront sollicitées et les critères de sélection seront élaborés par le groupe de pilotage intérimaire et approuvés par les membres de la Coalition.

Une fonction de secrétariat embryonnaire a été établie à titre provisoire, hébergée par le TPP Agroécologie et soutenue par Biovision et le PNUE. Après la deuxième réunion de la Coalition, un appel à manifestation d'intérêt pour accueillir le Secrétariat de la Coalition sera diffusé. Les propositions seront évaluées selon des critères de sélection décidés par le groupe de pilotage.

Les fonctions du Secrétariat seront de :

- Soutenir la mise en œuvre du travail de la Coalition et des groupes de travail
- Organiser les réunions du Comité de Pilotage et des membres de la Coalition
- Offrir de la visibilité à la Coalition par la création d'un site Web et d'autres moyens de communication
- Recueillir des données sur le travail effectué par les membres/groupes de travail de la Coalition
- Faciliter l'apprentissage entre pairs entre les pays et les autres parties prenantes
- Soutenir les membres et les partenaires de la Coalition dans la gestion et la diffusion des connaissances
- Agir en tant qu'ambassadeur pour recruter plus de membres

- Surveiller le travail de la Coalition et préparer des rapports réguliers sur ses réalisations
- Faciliter l'accès aux ressources pour la Coalition
- Préparer des plans de travail annuels pour le Secrétariat à approuver par le Comité de Pilotage
- Assurer la liaison avec les secrétariats / points focaux d'autres Coalitions pour identifier les synergies possibles et les actions communes (par exemple, la Coalition sur l'agriculture familiale, etc)

8. Projet de plan de travail pour 2022

Le projet de plan de travail sera affiné et approuvé lors de la deuxième réunion de la Coalition.

- S'accorder sur le but, la fonction et les rôles de la Coalition
- Mettre en place et opérationnaliser les groupes de travail et initier les activités des groupes de travail
- Convenir d'un ensemble d'actions prioritaires en soutien aux pays et organisations membres de la Coalition
- Finaliser les règles de gouvernance et la structure et les principes d'engagement dans la Coalition
- Identifier les trajectoires nationales axées sur l'agroécologie et créer des liens pour l'apprentissage entre pairs
- Mise en place d'un groupe de pilotage sélectionné et d'un secrétariat permanent
- Définir une stratégie de mobilisation des ressources à l'appui du plan de travail
- Identifier les modalités d'accompagnement collectif des actions prioritaires
- S'engager dans des efforts de plaidoyer dans différents fora internationaux tels que la COP de la CNULCD, la COP de la CDB, la COP de la CCNUCC, etc., et encourager le développement d'une résolution sur l'agroécologie pour l'UNEA

9. Pour contacter la Coalition Agroécologie

Adresse email: secretariat@agroecology-coalition.org

Site web: www.agroecology-coalition.org

Figure 1: Les 13 principes de l'agroécologie (Biovision, n.d.)



Figure 2: Liens avec la Coalition Agroécologie



Annexe: Liste des membres de la coalition

Pays et organisations régionales:

African Union Commission	Islamic Republic of Iran
Burkina Faso	Madagascar
Cambodia	Mali
Congo	Mauritania
Costa Rica	Mexico
Côte d'Ivoire	Morocco
Cuba	Netherlands
Democratic Republic of Congo	Philippines
Denmark	Senegal
Dominican Republic	Spain
Estonia	Sri Lanka
Ethiopia	Switzerland
European Commission	Tanzania
France	Thailand
Guinea	Uganda
Hungary	Vietnam
Ireland	Islamic Republic of Iran

Organisations:

"4 per 1000" Initiative / FRANCE	International Panel of Experts on Sustainable Food Systems (IPES-Food) / global
Académie d'agriculture de France / FRANCE	International Rice Research Institute (IRRI) / global
Access Agriculture / global	International Union for Conservation of Nature (IUCN) / global
Africa Rice Centre (Africa Rice) / Africa	Intersectoral Forum on Agrobiodiversity and Agroecology (ISFAA) / KENYA
Agroecology Europe (AEEU) / BELGIUM	Italian Agency for Development Cooperation (AICS) / ITALY
AgroEcology Fund (AEF) / global	MetaMeta / NETHERLANDS
Alliance for Agroecology in West Africa (3AO) / West Africa	Montpellier Agricultural Sciences and Sustainable Development (Agropolis Fondation) / FRANCE
Asian Farmers' Association for Sustainable Rural Development (AFA) / Asia	Montpellier SupAgro / FRANCE
Bern University of Applied Sciences / SWITZERLAND	Nature-Positive Farming and Wholesome Foods Foundation (N+3F) / INDIA
Biovision Africa Trust (BvAT) / KENYA	Offinso Partners in Sustainable Development / GHANA
Biovision Foundation for Ecological Development / SWITZERLAND	Participatory Ecological Land Use Management (PELUM) Association Regional Secretariat / ZIMBABWE
Cambodian Farmer Association Federation of Agricultural Producers (CFAP) / CAMBODIA	Participatory Ecological Land Use Management (PELUM) Kenya / KENYA
CARE USA / USA	Participatory Ecological Land Use Management (PELUM) Uganda / UGANDA

Catholic Agency for Overseas Development (CAFOD) / UK	Red Nacional de Municipios y Comunidades que fomentan la Agroecología (RENAMA) / ARGENTINA
Center for International Forestry Research and World Agroforestry Centre (CIFOR-ICRAF) / global	Regeneration International (RI) / USA
Centre de Coopération Internationale en Recherche - (CIRAD) / FRANCE	Sociedad Mexicana de Agroecología (SOMEXA) / MEXICO
Centre of Agriculture & Bioscience International (CABI) / global	SWISSAID / SWITZERLAND
Christian Aid / UK	Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique Organic (SYMABIO) / MADAGASCAR
Community and Family Aid Foundation-Ghana (CAFAF) / GHANA	The Alliance of Bioversity International and CIAT / global
EAT Foundation (EAT) / NORWAY	Transformational Investing in Food Systems Initiative (TIFS) / USA
EcoAgriculture Partners / USA	Transformative Partnership Platform on Agroecology (Agroecology TPP) / global
Farmer's Pride International / global	United Nations Development Programme (UNDP) / global
Global Alliance for the Future of Food / global	United Nations Environmental Programme (UNEP) / global
Indigenous Partnership for Agrobiodiversity and Food Sovereignty Unit (TIP) / ITALY	United Nations Food and Agriculture Organization (FAO) / global
Indigenous Women and Girls Initiative (IWGI), Kenya	United Nations International Fund for Agricultural Development (IFAD) / global
Institut de Recherche pour le Développement (IRD) / FRANCE	United Nations World Food Programme (WFP) / global
Institut National De La Recherche Agronomique (INRAE) / FRANCE	Voluntary Services Overseas (VSO) / global
Institute for Culture and Ecology (ICE) / KENYA	West African Network of Peasants and Agricultural Producers (ROPPA) / West Africa
International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM-Organics International) / GERMANY	World Wide Fund for Nature (WWF) Germany / GERMANY
International Livestock Research Institute (ILRI) / global	World Wide Fund for Nature (WWF) International / SWITZERLAND